



Le Président du Syndicat Mixte
de l'Ouvèze Provençale

A

Madame la déléguée,
Monsieur le délégué,

Entrechaux, le

22 OCT. 2026

Madame la déléguée, Monsieur le délégué,

chers collègues,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du **Comité Syndical** du Syndicat Mixte de l'Ouvèze Provençale qui se tiendra le :

Jeudi 29 octobre 2026 à 9h00

**Salle du Conseil Municipal
Mairie de Vaison-la-Romaine
6 cours Taulignan
84110 Vaison-la-Romaine**

Je vous serais très reconnaissant de bien vouloir y assister.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation du compte rendu du Comité Syndical du 25 juin 2026
3. Récapitulatif des décisions du Président et du Bureau depuis le dernier comité syndical
4. Délibérations
 - 4.1. Autorisation de paiement de factures d'investissement avant le vote du budget primitif 2027
 - 4.2. Programme d'actions prévisionnel 2027 et définition du bénéfice (global/ local)

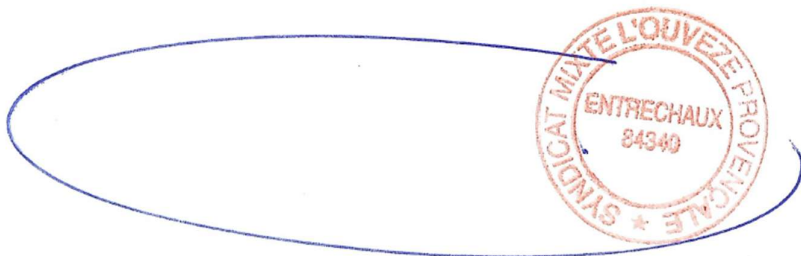
Questions diverses

5. Présentation du PAPI de l'Ouvèze Provençale 2025-2031

Comptant sur votre indispensable présence, je vous prie de croire, Madame la déléguée, Monsieur le délégué, en l'assurance de mes salutations distinguées.

*Cordialement
à vous.*

Le Président,
Jean-François PERILHOU



POUR ASSURER LA BONNE TENUE DU COMITE SYNDICAL ET LES CONDITIONS DE QUORUM : MERCI DE CONFIRMER VOTRE PRÉSENCE ET DE RELAYER CETTE INVITATION A VOTRE SUPPLEANT EN CAS D'ABSENCE